

Appel à projet 2018: aide à l'animation en agriculture biologique

Compte tenu de la demande sociétale croissante et de l'intérêt que l'Etat porte au développement de l'agriculture biologique, ce mode de production est encouragé dans le cadre de la démarche «Produisons autrement» dont le Programme Ambition Bio 2017 et divers dispositifs dont l'animation de l'agriculture biologique».

L'objectif du présent appel à candidature est d'accompagner les initiatives qui répondent prioritairement aux axes 1 (**développer et sécuriser la production**) , 2 (**structurer les filières biologiques**) et 3 (**développer la consommation et les marchés**) du Plan ambition bio 2017.

Ces projets auront nécessairement une **dimension partenariale** (organisation de la filière en facilitant les relations entre les différents acteurs de la production, la transformation, la logistique, la distribution et la commercialisation) ainsi qu'un impact collectif sur la filière

Les financements doivent être utilisés pour des projets précis poursuivant ces objectifs, de manière à créer un effet levier. Le financement du simple fonctionnement des structures n'est pas possible

Seules les dépenses engagées à compter de la date de dépôt du dossier de demande d'aide seront éligibles.

MODALITÉS ET DATE LIMITE DE DÉPÔT DES DOSSIERS:

... ***avant le 15 juin 2018...*** ...

- 1 exemplaire papier par voie postale à:
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Normandie
Service régional des entreprises agricoles et agro-alimentaires
et de la délégation FranceAgriMer (SREAA-FAM)

Antenne de Rouen
BP 36006
76032 Rouen Cedex

- et 1 exemplaire par voie électronique à :

<mailto:sraaa-fam.draaf-normandie@agriculture.gouv.fr>
et chantal.pessy@agriculture.gouv.fr